

À propos d'Adolf Eichmann

Rony Brauman

1997

Le Débat, Juillet 1997.

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

À propos d'Adolf Eichmann

Rony Brauman

Si j'apporte une contribution à cet ensemble sur la pédagogie de la mémoire, c'est en tant que co-auteur, avec le réalisateur Eyal Sivan, d'un film sur le procès Eichmann, actuellement en cours de réalisation. Mon engagement dans l'action humanitaire avec Médecins Sans Frontières m'a certes permis d'être témoin des grandes crises qui ensanglantèrent le monde au cours de ces vingt dernières années et d'agir dans le cadre de ces événements, fût-ce à leur marge. Mais, si l'on écarte les refrains entonnés à chaque grande catastrophe sur l'air de " plus jamais ça, " il ne m'a pas directement préparé à une réflexion sur ce thème. Ces deux activités ne sont pourtant pas si étrangères l'une à l'autre, car c'est à partir d'une interrogation sur la docilité du mouvement humanitaire face au pouvoir que j'ai découvert le livre d'Hannah Arendt " Eichmann à Jérusalem. " C'était au moment de la famine d'Éthiopie et des transferts meurtriers de populations de 1985, qui furent menés - au nom de la " dékoulakisation " - avec la complicité involontaire mais essentielle des organisations humanitaires. Je me suis alors convaincu qu'il n'était pas nécessaire d'être un monstre pour devenir l'artisan besogneux d'un programme monstrueux.

Depuis lors, notamment en Bosnie et au Rwanda, l'actualité n'a pas été avare de circonstances illustrant la pertinence de cette observation. Rappelons-nous qu'au moment où l'Europe commémorait le cinquantième anniversaire de la découverte des camps de la mort, un génocide fut perpétré au vu et au su du monde. Le Premier ministre Édouard Balladur se trouvait en visite à Auschwitz alors que le carnage battait son plein au Rwanda. Il ne jugea pas utile d'établir la moindre relation entre le passé devant lequel il s'inclinait et cet événement majeur en cours, dont la France était un pourtant un acteur essentiel. Quant aux organismes d'entraide, si souvent friands de cette langue de bois compassionnelle qui tient lieu de réflexion, ils n'estimèrent pas plus nécessaire de s'interroger sur le rôle qu'ils jouèrent dans la reconstruction d'un appareil criminel aux portes du Rwanda. Les liturgies humanitaire et mémorialiste suffisaient. Tout effort d'élucidation des responsabilités, toute tentative de " penser l'événement ", comme dirait Hannah Arendt, étaient superflus.

Que nous disent, pourtant, les avocats d'une pédagogie de la Shoah ? D'une part qu'avec Auschwitz, l'humanité est montée au paroxysme de la cruauté, s'est perdue dans un au-delà de la raison, dans l'énigmatique, l'indicible. D'autre part que seule la conscience des atrocités nazies peut nous prémunir contre le retour de l'horreur. " Comme Emma Shnur, ces deux affirmations me laissent perplexe. J'y vois d'abord la contradiction que reconnaissent les partisans d'un devoir de mémoire, celle qui se traduit par une interrogation récurrente sur la manière de transmettre l'indicible. S'il est difficile d'imaginer enseigner ce qu'on ne parvient pas à comprendre, il est étrange de se fixer pour devoir impérieux de transmettre ce qu'il ne faut pas comprendre.

L'expérience d'un désert de souffrances est, je le sais bien, incommunicable. C'est précisément pour cela, par ailleurs, que je ne vois ni pourquoi, ni comment distinguer entre les souffrances du point de vue de ceux qui les endurent : subir, simplement parce qu'on est " juif ", " gitan ", " koulak ", " asocial ", " dinka ", les déchaînements démesurés de la cruauté, c'est toujours être plongé dans l'indicible. L'esclavage, la torture, la disparition des siens, la terreur, sont des épreuves qui déjouent tout classement et c'est pourquoi la hiérarchie à peine voilée des douleurs, que l'on aperçoit dans cette absolutisation d'Auschwitz, me semble illégitime et choquante. En écrivant que les camps nazis ont révélé ce que l'homme peut faire à l'homme, Primo Lévi nous invite à penser l'expérience de cette souffrance en l'ouvrant au monde, non à la refermer sur son propre culte.

« Face à la Shoah, il y a une obscénité absolue du projet de comprendre » dit Claude Lanzmann¹, comme si comprendre amenait à s'engager subrepticement dans la voie de la justification. Refuser d'entrer dans la logique des bourreaux et d'assigner un sens au martyr des innocents est une position éthique à laquelle je souscris sans réserve. Mais condamner comme obscène toute tentative d'élucidation du phénomène concentrationnaire, en faire le mystère insondable que renforce ce mot hébreu importé, c'est autre chose. On entre là dans le registre du sacré et, comme Emma Shnur, je m'y refuse car cette entreprise d'anéantissement appartient bien dans toute son horreur au monde profane qui est celui des hommes.

Employé avec une majuscule - même virtuelle, écrite ou dite - le mot mémoire est suspect. Il renvoie à cette « mémoire littérale » dont parle Tzvetan Todorov², celle qui nous enferme dans le récit de l'épreuve passée, toujours singulière, toujours disponible pour refouler le présent. Exprimant l'indicible, il amène vite à justifier l'injustifiable. Du Karabakh au Soudan, du Cambodge au Rwanda et d'Israël à la Bosnie, quelles purifications ethniques, quels transferts forcés de populations, quelles pulsions de vengeance ne trouvent pas leur inspiration dans la mémoire littérale et le culte de la victime qui lui est associé ? À celle-ci, Todorov oppose la « mémoire exemplaire » qu'incarne par exemple David Rousset lorsqu'il mobilise les ex-déportés des camps nazis pour enquêter sur les camps soviétiques. L'ancien de Büchenwald s'opposa, dans un procès en diffamation, à Marie-Claude Vaillant-Couturier, rescapée de Ravensbrück qui affirmait à l'audience du 22 décembre 1950 : « Je sais qu'il n'existe pas de camp de concentration en Union soviétique et je considère le système pénitentiaire soviétique comme indiscutablement le plus souhaitable dans le monde entier³. » Cette mémoire-écran, qui donne à voir certaines horreurs pour en dissimuler d'autres, est une arme de choix pour toutes les stratégies de mensonge et les propagandes meurtrières.

Les souffrances produites au cours de cet âge paradoxal qu'est le XXème siècle appartiennent à notre mémoire, d'abord parce qu'elles ont existé. Et puisqu'il n'est pas possible de porter la charge écrasante de cette masse infinie, il est juste, me semble-t-il, que le système qui inventa le crime industriel avec ses « centres de mise à mort » comme les nomma Raoul Hilberg, occupe une fonction emblématique. C'est ainsi, en tout cas, que je comprends l'invitation de Paul Ricœur à faire des victimes d'Auschwitz « les délégués auprès de notre mémoire de toutes les victimes de l'histoire. » Il n'y a donc de justice dans cet acte qu'à la condition de le situer dans une démarche de généralisation comme celle de David Rousset, et de repousser l'effacement sélectif auquel procèdent Marie-Claude Vaillant-Couturier et tant d'autres derrière elle. L'observation du monde tel qu'il va incite à se demander si le devoir de mémoire, par sa logique même, ne mène pas vers l'intimidation aussi sûrement que le fleuve s'écoule vers la mer.

Le procès d'Adolf Eichmann, lieutenant-colonel SS responsable de l'ensemble des déportations en Europe, se prête à l'une et l'autre de ces démarches. Dans l'esprit de Ben Gourion, qui dès les années 1930 théorisait « la transformation du malheur juif en une rédemption sioniste⁴ », le jugement de ce criminel par ses anciennes victimes était avant tout un grand projet de pédagogie nationale : les témoignages des survivants, intégralement diffusés sur les ondes de la radio nationale, devaient démontrer l'inébranlable légitimité du jeune État israélien, juste réponse de l'Histoire au grand carnage. Ce fut un succès que n'affaiblirent guère les voix discordantes, comme celles de Karl Jaspers et de Martin Buber, contestant à Israël le droit de tenir ce procès.

¹ Le Monde, 12 juin 1997.

² *Les abus de la mémoire*, Tzvetan Todorov, Arléa, 1995.

³ Cité par Alfred Grosse in *Le crime et la mémoire*, p. 168, Flammarion, 1989.

⁴ Voir *Le procès Eichmann, ou la révélation de la Shoah*, entretien avec Idith Zertal in L'Histoire n° 212, juillet-août 1997.

Le film sur Eichmann auquel je collabore est réalisé exclusivement à partir des images tournées pendant le procès, seul jugement d'un grand criminel nazi qui ait jamais été intégralement filmé. Les témoignages terrifiants des quelques cent rescapés qui témoignèrent à Jérusalem ont éclipsé - cela se comprend - les réponses d'Eichmann lors de son interrogatoire public. On a oublié que l'accusé s'est longuement exprimé pendant ce procès où, selon la procédure anglo-saxonne en vigueur en Israël, il comparut comme témoin. La lecture du livre de Hannah Arendt nous a déterminés à l'écouter, ou plus précisément à entendre ses propos autrement que sous la forme d'une simple tactique de défense. Nous avons, entre autres, pu constater le soin avec lequel Eichmann décrit l'organisation de la Solution finale. En centrant notre travail sur le bourreau, et non sur les victimes, nous voulions décrire l'institution de la terreur. Et c'est précisément ce qui nous amène à dresser le portrait d'un père tranquille, à la fois comique et terrifiant, devenu manager d'une industrie du crime.

Au cours de ces dizaines d'heures de visionnage, en effet, nous avons vu se dessiner la silhouette d'un de ces hommes que tout pouvoir rêve d'avoir à son service : organisateur méthodique, travailleur dévoué, il s'est consacré tout entier à son travail avec un zèle sans limite et une loyauté à toute épreuve. Non parce qu'il ne savait pas la différence entre le Bien et le Mal - il énonce convenablement et à l'improviste l'impératif catégorique kantien - mais parce qu'un autre l'aurait fait s'il avait refusé et que cela n'aurait donc rien changé. Non pas poussé par une obscure soif du mal, mais par un sens du devoir, un respect de la loi et de la hiérarchie. Non par absence de conscience, donc, mais par absence de pensée, si l'on entend par pensée le travail qui consiste à relier expérience et jugement. Comme Arendt, je crois que ce travail est au principe de l'élaboration d'un monde commun et c'est pourquoi, comme Emma Shnur, je me méfie de l'accumulation de ces entreprises qui versent, « soit dans la consolation édifiante, soit dans la désolation mélancolique. »

Rony Brauman